

Fiscalité

AmCham - 12 propositions pour renforcer l'attractivité de la France sur la scène internationale

SOMMAIRE

Introduction- Fiscalité des entreprises

Rattraper les autres pays européens en atteignant dans un premier temps un seuil psychologique de 50% de prélèvements maximum.

Partie 1 - Les charges sociales

Poursuivre la baisse amorcée depuis 2015

Partie 2 - Les impôts de production

Diminuer leur nombre et leur valeur pour atteindre 25 Mds€ de réduction

Partie 3 - L'impôt sur les sociétés

Maintenir l'objectif de 25% d'IS en 2022

Partie 4 - Poids des démarches administratives & normes fiscales

Simplifier les procédures, notamment pour les entreprises étrangères s'installant en France

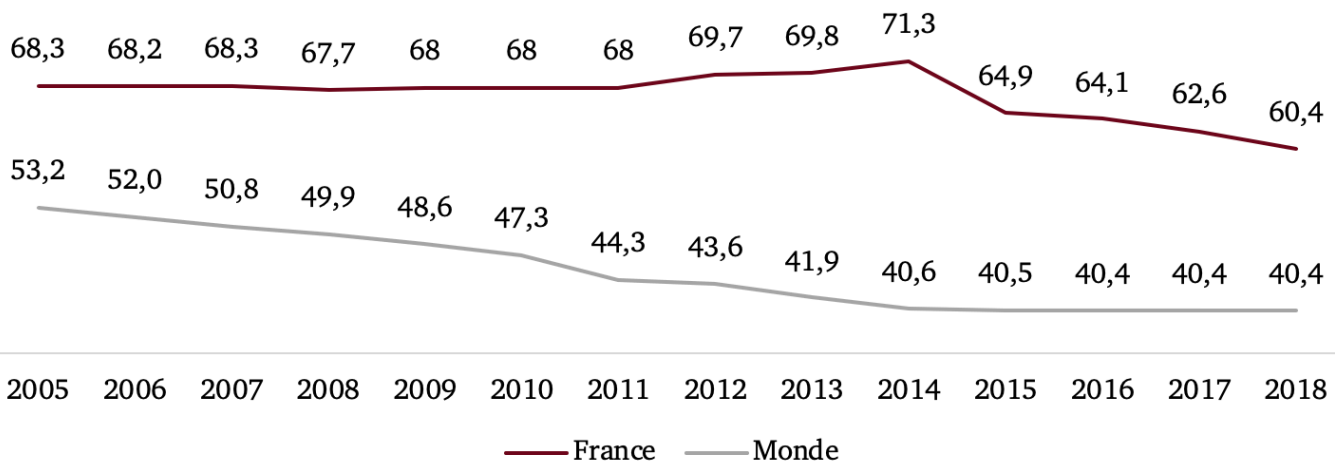
Introduction- Fiscalité des entreprises

Rattraper les autres pays européens en atteignant dans un premier temps le seuil psychologique de 50% de prélèvements maximum.

La France est championne d'Europe du niveau de prélèvements sur les entreprises. Ces prélèvements s'élèvent Le taux d'imposition total s'élève en effet à 62,260,4% des bénéfices commerciaux des entreprises en France en 2018, contre 30,7% au Royaume-Uni, 453,18% en Italie et 48,749% en Allemagne¹. Ce niveau de prélèvement crée un environnement fiscal discriminant pour la France. Il apparaît donc indispensable de travailler à une convergence du niveau de prélèvement pour tendre vers la moyenne européenne. En particulier, l'écart d'imposition sur le secteur de l'industrie entre la France et l'Allemagne s'élève à 25 milliards d'euros².

La moyenne française a toujours été plus élevée d'au moins 15 points (en 2005), si ce n'est 30 points (en 2014), de la moyenne mondiale des taux totaux de prélèvement sur les entreprises dans le monde³.

Taux total de prélèvement en % 2005-2018, Monde vs France



Diminuer la charge fiscale et sociale pesant sur les entreprises apparaît pourtant comme la priorité **pour relancer l'investissement étranger en France**. A l'unisson des investisseurs étrangers⁴, les investisseurs américains identifient en effet clairement le régime fiscal des entreprises et sa stabilité et le coût global de la main d'œuvre lié au niveau de charges sociales comme des freins majeurs pour l'attractivité de la France⁵.

Ainsi, afin de renforcer l'attractivité de la France et d'encourager plus d'investisseurs étrangers à s'implanter sur le territoire, l'AmCham propose de baisser l'ensemble de ces prélèvements (charges sociales, impôt sur les sociétés et impôts de production) pour ne pas dépasser le seuil psychologique de 50% à moyen terme.

« Diminuer la charge fiscale et sociale pesant sur les entreprises apparaît pourtant comme la priorité pour relancer l'investissement étranger en France. »

A terme, les propositions suggérées par l'AmCham (détaillées dans la suite du rapport) permettraient une économie d'environ 100 milliards d'euros pour les entreprises :

- **60 milliards d'euros** pourraient être financés via une baisse de 15% du montant des charges sociales. En effet, les charges sociales représentent aujourd'hui 18.9 % du PIB français (2 200 milliards) soit environ 400 milliards⁶.
- **25 milliards d'euros pourraient être débloqués en diminuant les impôts de production de 20% en nombre et 33% en valeur.** Les impôts de production représentent aujourd'hui 3,7% du PIB français (2 200 milliards) soit environ 73 milliards, près du double de la moyenne européenne.
- **15 milliards pourraient être financés via la baisse de 8 points annoncée sur l'impôt sur les sociétés de 33 à 25%.** En effet, les 2 millions d'entreprises assujetties à l'IS génèrent 60 milliards de recette fiscale chaque année soit 2.7% de PIB.

Cette baisse de recette fiscale pour l'Etat pourrait être compensée par les économies générées par la mise en place de **mesures de simplification administrative** et par les **nouveaux investissements** suscités par ce regain d'attractivité. En effet, l'attractivité de la France s'est encore améliorée en 2018. Un nouveau record a été établi, avec 1 323 projets d'investissements étrangers (chiffre qui surpasse celui de 2017 qui constituait déjà un record), et la création ou le maintien de 30 302 emplois⁷. En 2017, les investissements étrangers représentaient 50 milliards d'euros⁸, leur augmentation pourrait donc permettre de financer une part substantielle de la baisse de recette fiscale proposée.

PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- A moyen terme: Atteindre le seuil psychologique maximal de 50% de taux total de prélèvement sur les entreprises pour être au niveau allemand et suédois.
- A long terme: Tendre vers la moyenne européenne de 39.6%

LEVIERS D'ACTION:

- Baisse des taux de charges sociales
- Diminution des impôts de production en valeur et en nombre
- Tenir les engagements de diminution de l'IS à 25%



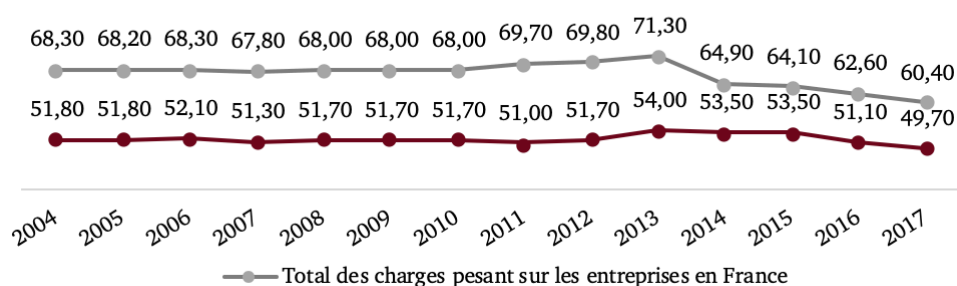
Les charges sociales

Poursuivre la baisse amorcée depuis 2015

Ce qui pèse particulièrement sur les entreprises, ce sont les charges sociales, qui sont les plus élevées d'Europe. Elles se composent des cotisations salariales (CSG, CRDS, Assurance Vieillesse, Retraite) ainsi que des charges patronales : assurance maladie, assurance vieillesse (plafonnée et déplafonnée), assurance chômage, aide au logement, allocations familiales, fonds de garantie des salaires, retraite complémentaire, assurance décès, formation professionnelle. Si l'on compare la France à l'un de ses principaux concurrents européens, on s'aperçoit que les entreprises sont en moyenne taxées à 42% pour les charges patronales seules, contre 17% en Allemagne¹⁰.

	France	Allemagne
Charges sociales patronales ⁹ (Sozialbeiträge)	Entre 25 – 42% 42% (moyenne France)	20% 17% (taux moyen national) (flexibilité en cas de crise – e.g. « chômage partiel »)

Évolution des charges pesant sur les entreprises en France de 2004 à 2017 (%)



Néanmoins, on constate une maîtrise des charges sociales en France depuis 2014, après la mise en place du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) en 2013¹¹. Cette tendance devrait être renforcée avec la conversion du CICE en baisse des charges sociales pour les employeurs en 2019.

Malgré cette diminution, les charges sociales françaises demeurent parmi les plus élevées des pays de l'Union Européenne (18.9% du PIB) ce qui contribue largement à faire du coût du travail français l'un des plus élevés d'Europe. A cet égard, il serait intéressant de prendre en compte la proposition du récent rapport de l'OCDE, qui prône un équilibre des niveaux de fiscalité¹², notamment au regard des établissements de taille intermédiaire¹², pour qui, en proportion, les charges sociales ont un coût particulièrement important¹³.

PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- Si la baisse du niveau de charges sociales enclenchée depuis quelques années en France envoie un signal positif aux investisseurs, elle doit être poursuivie pour rattraper le niveau observé chez ses voisins européens.

LEVIERS D'ACTION:

- Nous suggérons une baisse totale de 15% des montants des charges sociales (soit près de 3 points de ratio), également répartie entre cotisations salariales et patronales.



Les impôts de production

Diminuer en nombre et en valeur pour atteindre 25 Mds€ de réduction.

L'AmCham est consciente de la difficulté de modifier les règles dans ce domaine dans le contexte politique, économique et social actuel. Nous notons aussi que ce domaine reste prisonnier de l'expression d'intérêts trop particuliers nécessitant un arbitrage politique fort et qu'une analyse prélèvement par prélèvement ne permettrait pas d'obtenir un consensus sans un travail disproportionné et à l'issue incertaine. Il est cependant à noter qu'au-delà des deux composantes de la CET, la multiplication de micro-prélèvements catégoriels¹⁴ est une spécificité française, unique en Europe, qui a pour effet pervers:



Encore une fois, la France domine le classement européen. Le montant des impôts de production en France se monte à 73.1 milliards d'euros en 2018, soit 3.7% du PIB français (en augmentation depuis 2016, où ils représentaient 3.20% du PIB). Le niveau des impôts de production est deux fois plus élevé que la moyenne européenne et représente presque 7.9% de la valeur ajoutée des entreprises en 2019, contre 4% en Allemagne¹⁵.

Montant total des impôts de production (en milliards d'euros) en France



PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- Cesser de discriminer la France d'un point de vue de la pression fiscale, en particulier sur l'industrie qui a besoin d'être encouragée

LEVIERS D'ACTION:

- Nous proposons une approche quantitative et pragmatique visant une baisse de 25 milliards d'euros. Elle pourrait être de communiquer sur une trajectoire de suppression de 20% de ces impôts en nombre et de 33% en valeur sur une période de trois ans avec un objectif annuel suivi par le parlement.



L'impôt sur les sociétés

Maintenir l'objectif de 25% d'IS en 2022

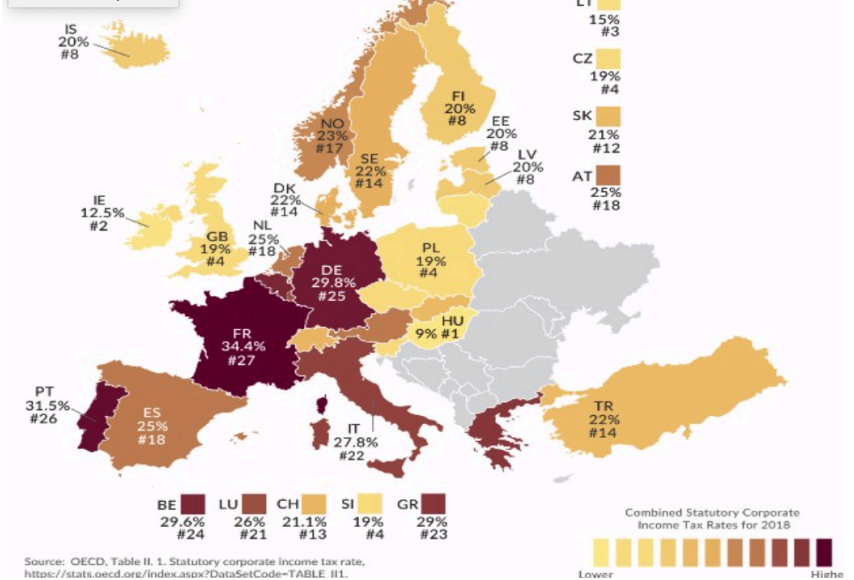
Avec 33,3% de taux d'imposition sur les sociétés, la France se trouve encore une fois première en Europe où la moyenne en 2017 était de 25,6%, ce qui constitue un handicap certain par rapport à ses voisins en termes d'attractivité pour les investisseurs. Il représentait en 2016 un peu plus de 2% du PIB¹⁶.

De plus, en prenant en compte le taux d'imposition sur les sociétés (OCDE, 2018), c'est-à-dire incluant les taxes fédérales, étatiques et locales selon les différents paliers de gouvernance, la France reste le pays ayant le taux d'imposition le plus élevé (34,4 %), suivie du Portugal (31,5 %) et de l'Allemagne (29,8 %).

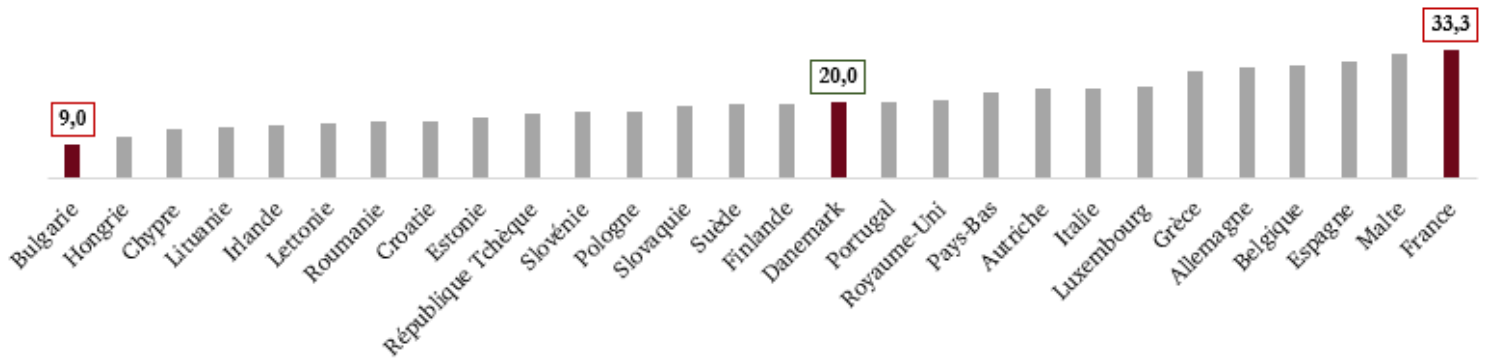
Corporate Income Tax Rates in Europe

Combined Statutory Corporate Income Tax Rates for 2018

Couleur de police



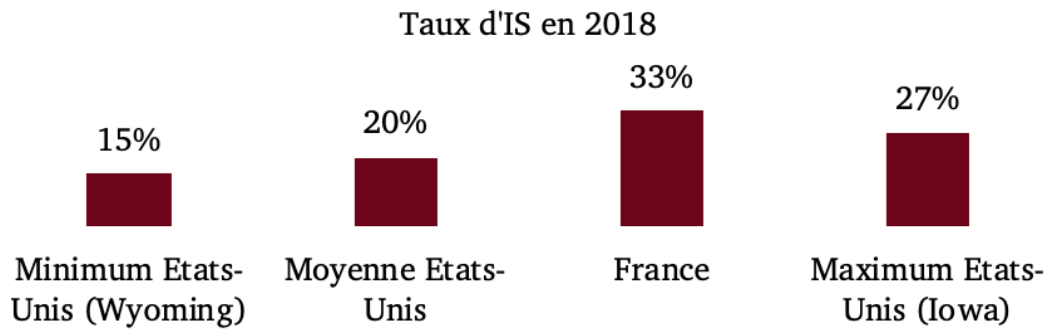
Taux d'imposition effectif (au sens de l'OCDE) des sociétés en Europe en 2017 (%)



Même en tenant compte des différences d'assiettes fiscales au sein de chaque pays (taux d'imposition effectif des sociétés¹⁸, OCDE 2017) (graphique ci-dessus), la France domine un classement dont la moyenne des 28 tombe à 20,1%. Par ailleurs, le taux d'IS de l'Allemagne atteint 15,825% en moyenne.

	France	Allemagne
Impôt sur les sociétés¹⁷ (Körperschaftsteuer)	15% (bis 38,120 EUR), 28% (38.120-500.000 EUR) et 33,1/3% > 500.000 EUR En moyenne 30,1%	15% (contribution additionnelle de 5,5%) 15,825%

La comparaison avec les Etats-Unis¹⁹ est également très emblématique d'une particularité française en matière d'IS. En effet, le *corporate tax rate* le plus fort s'élève à 27% en Iowa, tandis que le plus faible descend à 15%, au Wyoming. Seuls 6 Etats ont un *corporate tax rate* supérieur à 24% et la moyenne états-unienne est de 20% (en incluant les 15% de taux fédéral). Rappelons toutefois que le système de protection sociale est essentiellement financé par le secteur privé, à la différence du modèle français qui repose sur des principes de solidarité.



PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- Tenir les engagements de diminution de l'IS afin de ne plus être discriminant.

LEVIERS D'ACTION:

- Le projet du gouvernement d'une diminution progressive du taux d'IS d'ici 2022 permettrait de réduire ce handicap d'attractivité. Au-delà de la nécessité d'une convergence européenne, il est indispensable de respecter l'engagement qui a été annoncé pour garantir la stabilité et la prévisibilité fiscale et ainsi maintenir la confiance des investisseurs.



Réglementation fiscale et relation de confiance

Simplifier les procédures, notamment pour les entreprises étrangères s'installant en France, et encourager les partenaires fiscaux.

La complexité fiscale française, due aux 233 prélèvements obligatoires auxquels sont soumises les entreprises, représente un coût significatif et nuit ainsi de manière visible à la compétitivité fiscale de la France, notamment pour les entreprises étrangères, pour lesquelles l'incompréhension des règles générales s'ajoute à celles propres à leur statut de filiale étrangère. A cet égard, il est intéressant de mentionner les éléments actuels concernant la relation de confiance, notamment pour les filiales françaises d'entreprises américaines : les discussions en cours au sein de la DGFiP sont encourageantes²⁰. Pensé pour sécuriser des questions simples, usuelles et pour lesquelles il y a généralement convergence entre le droit fiscal et la comptabilité, l'examen de conformité fiscale par un tiers de confiance serait, dans un premier temps, réalisé par les commissaires aux comptes (CAC) avant d'être éventuellement ouvert, dans un second temps, à d'autres professions.

« La complexité fiscale française, représente un coût significatif et nuit ainsi de manière visible à la compétitivité fiscale de la France »

A l'aune de ce qui a été présenté à date, toutes les entreprises pourraient avoir recours à ce service. En cas de contrôle et de rappel ultérieur sur un point validé par le tiers certificateur, les conséquences seraient doubles :

- Tout d'abord, l'entreprise pourrait obtenir le remboursement des honoraires payés au tiers certificateur et engager la responsabilité civile de ce dernier en cas de préjudice subi.
- Par ailleurs, aucune pénalité et aucun intérêt de retard ne seraient appliqués à l'entreprise qui aurait suivi les recommandations de son tiers certificateur. Les coûts de gestion engendrés par la complexité du système fiscal sont significatifs. Cette simplification permettrait donc à l'Etat de faire des économies substantielles et pourrait ainsi compenser une partie des baisses de recettes fiscales précédemment suggérées.
- Enfin, il serait intéressant de considérer la participation de la France à l'international compliance assurance program (ICAP), organisé par l'OCDE, qui tente d'établir une relation de confiance via des groupes de réflexion et de coopération entre des multinationales européennes sur les systèmes fiscaux dans plusieurs pays européens. En coordonnant les discussions entre une entreprise multinationale et plusieurs administrations fiscales, l'ICAP soutient l'utilisation efficace de la documentation sur les prix de transfert, y compris le rapport pays par pays de l'entreprise multinationale, offrant ainsi un moyen plus rapide, plus clair et plus efficace d'améliorer la sécurité fiscale multilatérale. A l'avenir, l'ICAP devrait réduire la charge de travail des entreprises multinationales et des administrations fiscales et réduire le nombre de différends devant être réglés dans le cadre de procédures amiables.

PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- Simplifier les procédures administratives

LEVIERS D'ACTION:

- Participation de la France à l'International Compliance Assurance Programme organisé par l'OCDE
- Traitement des entreprises de façon équitable fiscalement, quelle que soit leur origine: principe d'équité et diminution du nombre de prélèvements obligatoires.
- Instauration de la relation de confiance fiscale, via un tiers.



Notes:

- ¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IC.TAX.TOTL.CPZS?locations=FR-DE-IT-GB&view=chart>
- ² https://www.lesechos.fr/17/05/2018/lesechos.fr/0301681576865_impots---l-ecart-avec-l-industrie-allemande-chiffre-a-25-milliards.htm
- ³ <https://data.worldbank.org/indicator/IC.TAX.TOTL.CPZS?contextual=default&end=2018&locations=FR-1W&start=2005&view=chart>
- ⁴ Baromètre EY de l'attractivité de la France 2018 (enquête janvier 2018, 144 répondants, entreprises implantées en France uniquement)
[https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-barometre-de-l-attractivite-france-2018/\\$FILE/ey-barometre-de-l-attractivite-france-2018.pdf](https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-barometre-de-l-attractivite-france-2018/$FILE/ey-barometre-de-l-attractivite-france-2018.pdf)
- ⁵ 19ème édition Baromètre AmCham-Bain
- ⁶ https://fipeco.fr/fiche.php?url=Les-cotisations-sociales#_ftn8
- ⁷ des investissements internationaux en France, Business France, 2018
- ⁸ <https://www.latribune.fr/economie/international/les-investissements-etrangers-en-chute-libre-en-2017-781086.html>
- ⁹ Les clés d'une implantation réussie en Allemagne.... MAZARS 8.10.2018
- ¹⁰ Les clés d'une implantation réussie en Allemagne.... Jean-Marc Fournier (Mazars Francfort), 2018
- ¹¹ INSEE
- ¹² <https://www.boursorama.com/patrimoine/actualites/les-salaires-en-france-toujours-parmi-les-plus-taxes-selon-l-ocde-e46e596642afba2c2e66e6b572fd8f95>
- ¹³ Les entreprises en France, édition 2017 - Insee Références
- ¹⁴ Baromètre EY de l'attractivité industrielle, novembre 2018
[https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-barometre-de-l-attractivite-industrielle-de-la-france/\\$File/ey-barometre-de-l-attractivite-industrielle-de-la-france.pdf](https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-barometre-de-l-attractivite-industrielle-de-la-france/$File/ey-barometre-de-l-attractivite-industrielle-de-la-france.pdf)
- ¹⁵ <http://www.rexecode.fr/public/Analyses-et-previsions/Documents-de-travail/Poids-et-structure-des-prelevements-obligatoires-sur-les-entreprises-industrielles-en-France-et-en-Allemagne>
<https://www.latribune.fr/economie/france/fiscalite-de-production-le-gouvernement-revoit-ses-ambitions-a-la-baisse-779957.html>
- ¹⁶ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/beps/statistiques-de-l-impot-sur-les-societes-premiere-edition.pdf>
- ¹⁷ Les clés d'une implantation réussie en Allemagne.... Jean-Marc Fournier (Mazars), 2018
- ¹⁸ Les variations dans la définition de l'assiette de l'impôt sur les sociétés d'un pays à l'autre peuvent avoir des répercussions importantes sur les obligations fiscales associées à un investissement donné. Une évaluation précise des effets des systèmes d'imposition des sociétés sur l'investissement doit donc s'appuyer sur un cadre méthodologique cohérent couvrant non seulement les taux d'imposition statutaires (STR), mais aussi de nombreuses dispositions affectant l'assiette fiscale, telles que, par exemple, la dépréciation fiscale. Le nouveau modèle de l'OCDE décrit dans le présent document fournit un tel cadre ; s'appuyant sur le modèle théorique élaboré par Devereux et Griffith (1999, 2003), il présente des taux d'imposition effectifs (TAE) prospectifs pour 36 pays de l'OCDE et certaines économies partenaires en tenant compte d'un large éventail de dispositions relatives à l'impôt des sociétés. Les résultats empiriques confirment que l'assiette de l'impôt sur les sociétés varie considérablement d'un pays et d'une catégorie d'actifs à l'autre ; les assiettes fiscales étant généralement plus étroites dans les pays où les STR sont plus élevées, les ETR sont généralement moins dispersées entre pays que les STR.
- ¹⁹ <https://files.taxfoundation.org/20180717150707/Tax-Foundation-FF5711.pdf>
- ²⁰ Nouvelle relation de confiance : des partenariats renouvelés en vue d'une approche plus collaborative avec la DGFIP ? – Mars 201 / Rapport d'EY